

**Rencontres territoriales de la culture
Communauté d'agglomération de Niort
1er séminaire
11 février 2012 au Patronage Laïque**

retranscription des échanges

Document support [broBD_rencterrito_janv12.pdf] comprenant :

- ✧ *éditorial du Président de la Communauté d'Agglomération de Niort (CAN)*
- ✧ *synthèse du diagnostic de l'Arsv à mi-étape*
 - *cartographies des lieux/équipements et des manifestations/saisons*
 - *tableaux de données financières 2008/2009/2010*
 - *tendances repérées lors des entretiens avec les acteurs du territoire*
- ✧ *annonce des dates/lieux des prochains séminaires*

Alain Parrot (vice-président de la CAN, délégué à la Culture et aux Sports - Maire de Villiers-en-Plaine)

Je vous remercie d'être venu très nombreux aujourd'hui malgré les mauvaises conditions météorologiques.

Madame le Député - Maire de Niort, cher collègue adjoint à la culture de la ville de Niort, mesdames et messieurs les élus, mesdames et messieurs les responsables d'associations culturelles, mesdames et messieurs qui représentez ce qui touche de près la culture sur notre territoire,

Ce diagnostic culturel communautaire dont nous allons commencer à parler aujourd'hui a été lancé par la Communauté d'agglomération de Niort en accord amical avec la ville de Niort.

Il serait sans doute bon de rappeler comment se répartissent les responsabilités en matière de compétences culturelles.

La CAN assume la gestion d'équipements identifiés comme communautaires :

- L'école de Musique et de Danse avec le Conservatoire Auguste Tolbecque et deux antennes à Vouillé et à Chauray
- L'école d'arts plastiques, au centre Du Guesclin, avec un pôle sur la commune d'Echiré, et un autre depuis le 1er septembre 2011 sur la commune de St Hilaire la Palud
- 12 médiathèques avec chacune au moins un professionnel qui la dirige et qui travaille parfois avec des bénévoles (il existe un protocole du « bénévolat » que nous avons mis en place et dont nous espérons le développement)
- Le musée d'Agesci
- Et bien entendu les équipements d'intérêt architectural et historique qui sont le Donjon, le château du Coudray-Salbart et celui de Mursay

Les communes de la Communauté d'agglomération de Niort sont responsables et assument la vie culturelle sur chacun de leur territoire, la prise en compte des manifestations et le soutien aux acteurs locaux.

Afin que soit étudiée la mise en place d'une politique culturelle globale et cohérente, nous avons décidé de confier à l'Agence régionale du spectacle vivant un diagnostic culturel communautaire. Cette étude se déroule sur les deux années 2011 et 2012, un comité de pilotage réunissant élus et services culturels a été mis en place et participe aux travaux tout au long de ces années.

Aujourd'hui nous sommes sur un premier rendez-vous, un premier rendu d'étape après avoir rencontré les élus communautaires dans 29 communes, et les avoir interrogés à la fois sur leurs manifestations, leurs identités et leurs engagements financiers.

J'annonce tout de suite qu'il y aura trois autres rendez-vous de travail, pour le dernier j'aurai le plaisir de vous accueillir à Villiers-en-Plaine [le 8 septembre]. Et je passe la parole à Madame le Maire de Niort.

Geneviève Gaillard (Députée-Maire de Niort)

Merci de votre présence à tous dans ce Patronage Laïque, lieu singulier s'il en est pour accueillir ces rencontres territoriales de la culture, puisque comme vous le savez, ce lieu est la résidence permanente d'artistes, les Matapeste, et que nous sommes très fier d'avoir pu le réhabiliter pour en faire également un lieu convivial, plus agréable à fréquenter, permettant de rassembler toutes les classes d'âge de la population pour des spectacles de qualité qui ne manquent pas de nous enchanter.

Ce diagnostic a été fait évidemment avec la ville de Niort et je voudrais saluer la pugnacité de l'adjoint à la culture qui n'a eu de cesse de dire à tous, à l'équipe municipale en premier, **qu'une politique culturelle ambitieuse (point de vue que je partage) à l'échelle d'un bassin de vie était à la fois un creuset démocratique et un dopant économique considérable**. Dès lors que l'on n'a pas compris cela on ne peut guère avancer. Aussi je suis très fière aujourd'hui qu'avec la Communauté d'agglomération, avec les maires de toutes les communes, nous puissions vous présenter **cette première partie du diagnostic qui ne peut évidemment s'arrêter là et qui devra nous donner une impulsion et une perspective culturelles qui rayonnent au-delà des compétences que vous a rappelées Alain Parrot**. C'est bien cela l'enjeu des années qui viennent. Je voudrais vous rappeler sans faire de misérabilisme qu'aujourd'hui on est dans une période difficile et que nous avons toutefois la chance de pouvoir faire partager, la culture, la production culturelle, à des personnes, des hommes et des femmes qui sont parfois très éloignés de tout cela, qui sont dans de grandes difficultés matérielles et que la culture c'est aussi une façon de créer, maintenir, entretenir, développer le lien social.

Si la culture n'était pas une des priorités de nos territoires, alors l'humanisme dont on veut faire preuve serait, demain, réduit à son plus strict minimum.

Je sais que vous êtes des personnes très engagées en matière culturelle et j'espère qu'avec les rencontres d'aujourd'hui et de demain nous pourrions ensemble construire une politique culturelle d'agglomération. Je vous souhaite de bien travailler, de poser de nombreuses questions, je remercie Thomas Vriet et Anne Gérard de leurs présences et de la présentation qu'ils vont faire maintenant.

Anne Gérard (Directrice de l'Arsy)

Je remercie Madame le Député Maire de Niort de nous accueillir ici, ainsi qu'Alain Parrot vice président de la Communauté d'agglomération et Nicolas Marjault adjoint au maire, tous deux délégués à la culture.

Je vais passer la parole à notre chargé d'études qui va vous présenter cette étape du diagnostic, mais je tenais tout d'abord à excuser auprès de tous, André Curmi, responsable de l'observatoire régional du spectacle vivant, pour raison de santé et qui conduit ce travail depuis de nombreux mois avec Thomas Vriet bien entendu, mais aussi avec Maud Régnier qui est dans la salle et qui a notamment réalisé des cartographies.

Avant d'entrer dans le vif du sujet toutefois, je voudrais rappeler que si la communauté d'agglomération nous a sollicités, nous, Agence régionale du spectacle vivant pour réaliser ce diagnostic et ce travail prospectif, c'est non pas parce qu'il s'agissait d'une prestation, mais bien d'un partenariat. Nous sommes bien partenaires d'une réflexion globale sur une politique culturelle à cette échelle du territoire, la plus large et peut-être la plus propre à l'expérimentation.

Thomas Vriet (chargé d'étude à l'Observatoire de l'Arsy)

Dans la notion de diagnostic prospectif, il y a deux termes. En premier lieu celui de diagnostic, parce qu'il a bien fallu commencer par chercher à connaître et à comprendre les réalités et la diversité du

territoire de l'agglomération, en abordant la culture dans son sens le plus large possible ; englobant la lecture, le spectacle vivant, l'audiovisuel, les arts visuels, les patrimoines, les musées, les événements et les pratiques qui composent les identités culturelles des communes. Il s'agit bien d'une démarche descriptive, de deux ordres : une approche quantitative de la dépense publique engagée par tous les acteurs publics de l'État à la commune en passant par tous les niveaux intermédiaires, sans y inclure pour l'instant le financement « privé » de la culture ; et une approche qualitative, essentielle pour connaître véritablement le territoire en passant par la collecte et l'analyse de témoignages de nombreux individus agissant à divers titres, les maires, des techniciens de différents services, des représentants du secteur associatif, des professionnels de la culture ou du monde socioculturel, à ce jour environ 80 personnes. Mais nous n'avons encore pas à ce jour rencontré le citoyen, l'usager, l'individu constitutif du « public » ou « praticien » de la culture en tant que tel. Ce sera le cas nous l'espérons dès aujourd'hui, et c'est un de nos objectifs fondamentaux quoiqu'il en soit ! Car pour atteindre le deuxième terme, celui de prospective, il s'agit bien d'enrichir les connaissances et de mettre en débat tous les éléments afin de les projeter vers l'avenir.

La première matière que je vais vous présenter est un support pour les rencontres territoriales, mais il s'agit bien de travailler désormais avec vous pour élaborer les préconisations pour l'avenir, et c'est ce que nous vous proposons d'entreprendre dans les séminaires qui vont suivre.

Aujourd'hui il s'agit de vérifier ensemble la validité et l'intérêt des premiers éléments et des premières tendances que nous avons repérés afin d'ouvrir de premières pistes.

Je vais donc vous présenter ce diagnostic puis je vous indiquerai comment les séminaires se dérouleront à partir du mois de mars.

Une précaution préalable, tous les éléments quantitatifs qui vous sont présentés ici ne sont ni figés, ni définitifs, ils sont susceptibles d'enrichissements et de corrections, selon vos remarques notamment, mais ils permettent déjà toutefois de montrer de réelles tendances.

PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES LIEUX INTERMÉDIAIRE

Nicolas Marjault (adjoint à la Culture Mairie de Niort, délégué titulaire de la CAN)

« La politique commence là où l'on cesse d'équilibrer les pertes et les profits, pour répartir le commun », dit Jacques Rancière, ce que l'affluence et l'intérêt manifestés par vos présences montrent à l'évidence.

En 2008, il y avait un projet culturel avec des mots-clés, et avec lui la construction d'un service, d'un budget et d'une méthode. Trois ans plus tard il convenait de confronter ce discours aux faits, d'étendre la culture de la culture à l'ensemble du territoire, il ne s'agit pas toutefois d'obtenir un certificat de bonne conduite, même si l'investissement culturel de la ville a été multiplié par cinq avec les équipements et les restaurations engagés ou ouverts.

La folle promesse d'une augmentation du budget a été tenue et cela s'exprime de façon très concrète par le conventionnement et l'implantation d'une vingtaine de compagnies tout comme par le paiement de droits de monstration aux artistes visuels ; il y a l'extension considérable du domaine de la gratuité, Téciverdi, les Nuits Romanes, l'augmentation de l'emploi culturel sur le territoire et sa sécurisation, etc, ...

Il y a près de trois cents écoliers qui chaque année découvrent et fréquentent des artistes au Pilori ou participent à des ateliers de pratique des arts du cirque sous chapiteau tous les étés au Pré-Leroy ; il faudrait aussi citer tous les partenariats avec les centres socio-culturels et les événements auxquels ils aboutissent.

Pour autant l'autosatisfaction ne nous mènerait nulle part et en matière de démocratisation culturelle le devoir n'est jamais accompli, c'est-à-dire que les objectifs politiques ne sont jamais atteints, c'est un Everest qui ressemble étrangement au Rocher de Sysiphe... c'est dans la poursuite de cet objectif que réside l'intérêt, le partage du sensible et la démocratisation culturelle est une rencontre sans cesse renouvelée entre les individus, les œuvres et les artistes.

L'heure n'est pas aux lauriers, mais aux paliers, les premiers ont été franchis d'autres se dressent devant nous impératifs et nécessaires.

Si l'on y regarde de près, les cartes montrent **une fracture périurbaine** et derrière elle des besoins, il y a la question du **développement des industries créatives**, nous sommes face à un territoire qui ne demande qu'à être mis en mouvement sur ces questions, compte tenu du développement des compétences dans ce domaine régionalement et nationalement reconnues. Mais cette image de marque est encore largement sous valorisée. Un troisième défi, **c'est la transformation du bassin de vie en métropole culturelle régionale**, et il s'agit là ne plus penser Niort comme il y a vingt ans, mais Niort comme dans vingt ans !

Et sur ces questions-là tout suppose un changement d'échelle, tout suppose une compétence culturelle d'agglomération.

Bien entendu, on peut faire comme si les attentes n'étaient pas là. Comme si les Nuits Romanes n'avaient pas été un succès, comme si elles ne s'étaient pas démultipliées sur le territoire. Comme si les murs patrimoniaux, restaurés ou pas, n'attendaient pas dans bon nombre de communes périurbaines, des collections, des budgets de fonctionnement qui permettraient de faire valoir les droits de monstration des œuvres, non seulement au Piloni, mais sur l'ensemble du territoire, qui permettrait d'avoir une offre créative publique diversifiée, tournante de façon constante. On pourrait faire comme si de nombreux porteurs de projets associatifs ne réclamaient pas régulièrement des compétences professionnelles ou techniques, ou des aides financières pour être en capacité de porter leurs projets jusqu'au bout et surtout de le porter sur des bases qualitatives face à des publics qui sont habitués de plus en plus à une qualité professionnelle renouvelée dans les prestations proposées. On pourrait faire aussi comme si tous ces défis, toutes ces attentes, tous ces porteurs de projets n'existaient pas et se retrancher derrière le grand classique des intercommunalités, la question de l'obligatoire et du facultatif... pour faire vite, les bus et les déchets d'un côté, les arts et la culture de l'autre c'est un arbitrage intéressant, mais les usagers de la lecture publique qui bénéficient **d'un service public territorialisé** dont ils reconnaissent l'efficacité, la pertinence et l'utilité, se moquent royalement de savoir s'il s'agit d'une compétence obligatoire ou facultative ! Enfin on pourrait se retrancher derrière l'idée que l'on n'a pas les moyens, auquel cas, cela voudrait dire que l'on n'a pas été très attentif au débat sur la fiscalité lors du dernier conseil d'agglomération qui montre que l'on peut avoir les moyens, à condition de se les donner, sans fiscalité additionnelle sur les ménages, je précise (l'ex Taxe Professionnelle Unique) !

On peut se retrancher derrière l'idée que les maires seraient unanimement hostiles à toute politique culturelle, non, ils sont juste réalistes, ils ne veulent pas surtaxer leurs ménages en temps de crise ! Mais une fois que l'on aura réglé la question du financement le diagnostic montre bien qu'il n'y a pas plus coopératif que les maires de l'agglomération.

Autrement dit, le projet politique est fondé, les attentes avérées et les obstacles juridiques ou financiers demeurent relatifs, nous avons donc toutes les raisons – *votre présence et votre affluence le prouvent* – de « mettre les pieds dans la porte » et d'investir massivement les six mois qui s'ouvrent pour ne pas être seulement dans l'autosatisfaction mais aussi **force de proposition**, c'est bien l'enjeu de cet espace démocratique.

Dire aujourd'hui que les résidences de création ou la diffusion des œuvres peuvent être pensées à l'échelle territoriale n'a rien de révolutionnaire, dire que les unes comme les autres peuvent être l'objet de cofinancements commune/agglo où l'agglomération porterait jusqu'à 80% du coût, ça n'a rien de blasphématoire, en tout cas les montages financiers des nuits romanes que tout le monde salue aujourd'hui s'appuient sur ce type de financement. En tout état de cause, nous sommes finalement à un moment charnière où nous pouvons gagner six ans ou en perdre trois, je m'explique : on peut poser les premières pierres d'une politique culturelle qui prendra de toutes façons plusieurs années de construction ou attendre les prochaines élections municipales, concrètement c'est l'alternative.

Ce serait décalé par rapport à des attentes qui sont manifestes sur le territoire.

Rappelons aussi qu'au début 2013 notre territoire comptera quatre institutions reconnues par le ministère de la culture : la scène nationale, le centre d'art photographique qui sera inauguré, le CAMJI labellisé Scène de musiques actuelles conventionnée (SMAC) et le Centre national des arts de la rue (CNAR), c'est une chance inouïe pour une ville de 60000 habitants et un territoire de 100000. Quatre leviers de démocratisation culturelle, quatre outils construits pour développer une action de

médiation culturelle de territoire, parmi d'autres finalités contenues dans leurs conventions d'objectifs.

Passer à côté de ces formidables leviers de démocratisation territoriale, c'est reconnaître qu'il faut laisser la culture aux *cultureux*, le savoir aux *sachants*, et le pouvoir aux notables, est-ce que l'on peut en rester là ? Jacques Rancière indique que « *ce sont les actions qui créent les rêves et non l'inverse* » et je conclurai en disant : alors agissons ! (*applaudissements*)

Alain Parrot propose d'ouvrir le débat

Françoise Chauffier (Présidente de la ligue de l'enseignement)

Par rapport au cinéma je voulais signaler que le Centre Régional de Promotion du Cinéma (CRPC), avec « cinéma chez nous », programme des films tous les 15 jours sur Frontenay Rohan-Rohan, St Gelais, et Villiers en Plaine...

Thomas Vriet

Merci, cela veut peut-être dire que pour compléter le diagnostic il conviendrait de le mettre au même niveau que les lieux et structures.

Eric Surget (Directeur du service des bibliothèques et de la lecture publique CAN)

Je remercie Nicolas Marjault d'avoir évoqué le rôle des bibliothèques sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Niort. Je regrette précisément que dans la liste qui paraît très longue de toutes les manifestations reconnues comme faisant partie des manifestations événementielles / saisons culturelles / etc..., vous ayez tout simplement oublié la programmation du service des bibliothèques et de la lecture publique, qui est une programmation annuelle, pour lequel le service des bibliothèques et de la lecture publique, est le metteur en musique, si vous me passez l'expression. C'est un investissement très important de mon équipe tous les ans, et pour lequel nous éditons un programme annuel. Je regrette donc que cet aspect-là n'ait pas été noté dans votre longue liste, ce qui me choque un petit peu.

Thomas Vriet

Mais il le sera, bien entendu ! En plus nous l'avions évoqué ensemble lors de notre entretien... cela fait partie des choses essentielles à compléter, il faut que tout le monde soit en mesure de connaître pleinement son territoire, d'autant plus que la lecture publique est une des politiques les plus fortes affichées par la communauté d'agglomération de Niort.

Joseph Compostel (Conseiller délégué à la culture et à l'animation, ville de Chauray)

J'ai lu avec beaucoup d'attention le diagnostic prospectif des politiques culturelles de l'agglomération de Niort, qui a été mené en collaboration entre la communauté d'agglomération de Niort et l'Agence régionale du spectacle vivant en Poitou-Charentes... (*il fait allusion au cahier des charges qui a été adopté lors du vote de juin 2011 par le bureau de la CAN*)

Dans la deuxième phrase, lorsqu'on parle de domaines culturels, on indique dans ce diagnostic « *elle agit dans un champ qui est peu encadré par des compétences obligatoires* », je souris. Je souris parce que je sais pas comment/qui est capable de lister complètement les compétences indispensables à tout ce qui est culture. C'est tellement vaste, tellement vaste et là ça me fait un petit peu bondir ... Voilà, je voulais le dire tout simplement.

Autre chose, j'ai lu le paragraphe qui touche les précautions méthodologiques. Alors là, « *la proposition de travail repose sur un principe de co-construction qui suppose de s'écarter d'objectifs programmatiques, dans un premier temps, tout en reconnaissant comme finalité centrale, l'aide à la décision* ». Bravo, là moi je n'ai rien compris, j'appelle cela de la « cruchitude » et cela m'a franchement énervé, c'est tout ce que j'avais à dire.

Anne Gérard, Alain Parrot

Concernant la question des compétences obligatoires, il s'agit simplement de l'aspect juridique des

choses. La culture en termes juridiques n'est pas une compétence obligatoire de la plupart des collectivités. C'est une compétence facultative des communautés d'agglomération. C'est simplement un rappel de la loi.

Philippe Hofmann (Président de l'association Le snob et compagnie)

Je voulais rapporter quelques éléments qui seraient peut-être intéressants d'avoir aussi au titre de diagnostic, par exemple quels sont les acteurs. Au-delà des acteurs institutionnels qui ont bien été décrits, je crois qu'il y a aussi ceux qui font la culture, que ce soit dans le monde associatif ou dans le monde professionnel et ce serait quand même intéressant de savoir combien ils sont et où ils sont, et que font-ils sur ce territoire, voire ailleurs, car l'intérêt de la culture, c'est aussi de l'exporter, d'apporter avec cet élément de culture, un peu d'attractivité et de notoriété du territoire.

Thomas Vriet

C'est une liste que l'on peut faire effectivement, celle de l'ensemble des acteurs repérés sur l'ensemble des communes. Nous disposons déjà d'une bonne base de données à l'Agence régionale du spectacle vivant. Il faut la compléter et y intégrer les acteurs y compris transversaux qui agissent dans le champ culturel, comme les Sociétés d'éducation populaire ou les Centres socioculturels, les Maisons pour tous, etc... Nous sommes en train de le faire, il nous faudra la vérifier lors des prochains rendez-vous.

Laurent Baudouin (comédien)

Je suis comédien et je rejoins monsieur là sur sa critique [le conseiller culture de la ville de Chauray].

Je pense qu'il s'agit de « novlangue », et c'est ça qui est inaudible. Le document est truffé de termes qui sont, mais alors on ne sais même pas de quoi c'est... les pôle nord et pôle sud mais alors on est où, quoi ! Mais je commencerais par le premier mot qui est culture. Culture et vous invoquez le sens le plus large. Or, il n'y a pas les architectes, et surtout y a pas les professeurs ici. Alors à aucun moment, vous n'avez utilisé le mot « éducation ». Si vous voulez parler de démocratisation, alors on repart dans le débat de l'éducation pour tous.

Ensuite, vous dites « tous les acteurs, le carré magique », mais vous ne parlez pas du personnel. Or, dans le spectacle vivant, ici on ne parle pas de culture mais des arts et des lettres, on parle de quoi, on parle des arts et des lettres. Et bien à ce moment-là, dans le spectacle vivant, les acteurs sont présumés salariés, donc il faut parler du personnel.

Donc quand monsieur dit : « il faut lister », il faut lister les personnels. Pas seulement les techniciens des structures. Ça c'est de la « novlangue » les techniciens des structures. Non, non, il s'agit des métiers. Bon après on peut aller plus loin, mais pour l'instant ... je ne dirai que ça.

Thomas Vriet

Encore une fois nous sommes à mi-parcours du diagnostic. Pour le terme technicien, il s'agit peut-être d'un jargon, mais nous entendons par là les techniciens des services du domaine culturel. Quant au « carré magique », c'est une notion assez complexe qui tient à cœur à André Curmi qui n'est pas là pour la défendre, mais il y a véritablement dedans l'idée d'avoir tous les acteurs, les bénévoles, les professionnels de différents métiers, les citoyens et usagers, les adhérents des structures, la diversité des structures et leur transversalité (environnement, économie sociale), les élus de différents niveaux L'éducation, l'enseignement, les pratiques amateurs en font évidemment partie. Dans les tableaux qui vous ont été présentés, l'action culturelle, la sensibilisation y figurent déjà.

Pascal Duforestel, Conseiller régional, 1er adjoint municipal, vice-président de la CAN

Je voulais d'une part saluer la qualité du travail fait et la dynamique que cela peut entraîner sur le territoire. Et en même temps revenir sur la précaution qui a été faite par un membre de l'agence régionale. Comme ça a été fait par un membre de l'agence régionale, c'est évidemment une précaution importante. **Notamment sur le fait qu'il ne faut pas en rester à une analyse comptable des dynamiques publiques en termes de culture.** D'ailleurs je crois avoir remarqué qu'à la communauté

d'agglomération, on a pris précaution de ne pas confier à un comptable la dynamique culturelle. Quand je dis ça, c'est notamment à propos du comparatif fait entre les éléments, entre Angoulême et Niort. Donc je vais prendre quelques exemples qui montrent que la région Poitou-Charentes en l'occurrence tente d'accompagner au mieux cette dynamique territoriale, ce qui ne se retrouve pas obligatoirement dans les chiffres qui ont été présentés.

D'une part parce qu'il y a des politiques transversales qui ne rentrent pas dans les lignes comptables de la culture en tant que tel, qui n'apparaissent pas dans les chiffres. Ça rejoint une des remarques qui vient d'être faites notamment tout ce qui est fait au niveau de l'éducation, des lycées, le fait que pour la 3^{ème} année consécutive, Niort va accueillir la Créateuf, le fait qu'il y ait des animateurs culturels dans les lycées, ce qui est quelque chose d'assez rare en France actuellement, et qui entraîne nombre d'actions avec les acteurs culturels du territoire, et puis le fait qu'on a augmenté le nombre de festivals d'intérêts régionaux : il y avait le Très Grand Conseil Mondial des Clowns (TGCMC), et on s'en réjouit, il y a désormais Nouvelles Scènes qui l'a rejoint. Il y a également des manifestations aidées dans le cadre du Contrat Régional de Développement Durable (CRDD) sur différentes petites communes de la Communauté d'agglomération, l'importance des Nuits Romanes cela a été rappelé, on était à plus de 6 cette année, on devrait avoisiner la dizaine de Nuits sur l'été 2012. L'accompagnement qui a été fait du Centre National des Arts de la Rue (CNAR), puisque nous faisons partie des 3 tutelles qui veillent à l'évolution de ce CNAR, l'accompagnement du CAMJI qui est passé comme ça a été dit en Scène de Musiques Actuelles Conventionnée (SMAC), et notamment l'accompagnement en termes d'équipement et d'action au vu de ce qui vient d'être fait avec le Pôle Régional des Musiques Actuelles (PRMA) et d'un voyage intéressant qui a été fait en Inde. L'aide aux compagnies qui s'est accentué d'une part parce qu'il y a plus de compagnies. J'ai vu que l'on hébergeait sur ce territoire certaines des plus notables et intéressantes, notamment en termes d'arts de la rue, qui ont émigré de terres hostiles pour venir rejoindre les terres niortaises...

L'accompagnement de la politique cinématographique qui n'apparaît pas en tant que tel. Et là, je salue d'une part la décision du Conseil Général des Deux-Sèvres, de revenir dans le dispositif d'aide au tournage, qui fait qu'il y a désormais des tournages qui se refont sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Niort. On a pu voir que c'était le cas dans le marais poitevin. Mais également l'aide aux festivals, l'aide à Takavoir, l'aide à la numérisation des salles de cinéma, puisqu'on a évoqué la présence des salles aujourd'hui, leur durabilité est liée à la capacité de numérisation et on citait notamment le cinéma de la Venise verte qui va accueillir le premier rassemblement en mars prochain de tous les documentaires tournés en Poitou-Charentes, ce qui est une nouvelle initiative qui va avoir lieu sur ce territoire.

La politique du livre également puisque c'est un domaine important.

L'aide aux libraires, l'aide aux manifestations liées au livre, et il y en a également sur ce territoire. Bref, je ne vais pas vous faire l'inventaire de tout ce qui manque dans les éléments comptables. Mais ça montre bien qu'**au-delà des aspects comptables, en dehors des compétences légales, c'est vraiment la dynamique et la capacité des institutions, de travailler ensemble, le fait que l'agglomération et la ville, le conseil général et la région, sont capables de se rassembler sur des politiques culturelles qui sont importants.**

Et à ce titre, ce n'est pas faire insulte à nos amis d'Angoulême de dire par exemple que les chiffres ne suffisent pas. Il y a là-bas un potentiel très important au niveau de l'image et de la BD. Et ça n'a échappé à personne que les petites guerres intestines entre les collectivités font que de temps en temps les moyens financiers mis en œuvre ne suffisent pas à créer une dynamique convergente.

Je pense que c'est lié à « **l'empreinte génétique** », cela a été décrit comme ça, et je sais pas si c'est de la novlangue ou du verbiage, mais en l'occurrence moi **je le ressens comme une vraie réalité sur ce territoire, que c'est un territoire de solidarité et que les acteurs sont en capacité de travailler ensemble.**

Cela doit aller plus loin, **prendre des formes nouvelles, rejoindre une autre empreinte génétique qui est celle de l'économie sociale et solidaire.** C'est le cas ici puisque dans ce lieu est hébergée **une SCOP qui s'appelle Matapeste, et ça doit donner des idées à d'autres acteurs pour créer des mutuelles artistiques, créer des coopératives artistiques etc.** Et je pense que dans la grande famille des industries culturelles qui a été décrite tout à l'heure, il y a place à plein

d'innovations, dont on doit se saisir dans les années qui viennent.

Jean-Michel Pierre (membre du comité de développement de la CAN)

Et membre du comité de pilotage du festival Takavor. Ma question porte sur l'inventaire. Aujourd'hui on passe d'un inventaire réalisé par des élus municipaux que vous avez contactés à juste raison, et on va vers la population. Nous avons déjà eu 2 questions par les précédentes personnes qui sont intervenues sur des éléments d'inventaires culturels, patrimoniaux ou immatériels, qui ont été «oubliés», il y en a certainement encore plein d'autres. Justement je voulais savoir comment vous voyez la participation de la population, en dehors du fait que nous sommes ici aujourd'hui, pour améliorer, enrichir, développer l'inventaire que vous aviez déjà constitué.

Thomas Vriet

C'est peut-être quelque chose à discuter maintenant, comment organiser cette deuxième rencontre. On pourrait travailler sur les listes qui sont plus complètes dans nos documents, les vérifier avec vous, les valider et que chacun s'approprie ces éléments. L'objet de tout cela, c'est quand même de se projeter dans les séminaires, dans les quatre thématiques qui ont été évoquées, sachant que le débat est ouvert, que la parole est libre pour compléter ces thématiques, les développer. Vous êtes aussi là pour les construire, y compris pour en inventer d'autres auxquelles nous n'avons pas pensé et qui vous paraissent essentielles. Tout va se jouer à partir du 17 mars et nous sommes attachés à ne perdre personne en cours de route, à récupérer vos emails, **pour vous faire passer au fur et à mesure les documents que nous allons produire.**

Alain Parrot

Je reviens sur la question posée quant à l'évolution du diagnostic et à la participation de la population. J'ai bien entendu que vous la souhaitez et que vous vous posez la question de sa mise en place (se tournant vers l'Agence), avez-vous déjà des réponses à cela.

Anne Gérard

Il s'agit vraiment d'abord de la mise en œuvre des séminaires, dans les moments d'ateliers que nous aurons un travail en petit groupe, avec cette fameuse notion d'appropriation. Le terme est peut-être un peu technocratique, mais il s'agit quand même de cela. Il est en effet important que tout le monde s'approprie et critique les premiers documents qui constituent une base de travail pour réfléchir ensemble. A partir de là, les méthodes sont ouvertes, nous n'avons pas trop anticipé, cela doit se construire avec les acteurs culturels et les élus et être largement ouvert aux citoyens.

Thomas Vriet

Il est important de comprendre que toute remarque est bonne à prendre. Et je pense qu'en fin de journée, tout le monde n'aura pas eu le temps de s'exprimer, et c'est pourquoi aussi nous vous avons mis à disposition ces fiches sur lesquelles vous pouvez nous laisser vos questions, mais vous pouvez aussi nous envoyer un mail, il est vraiment très important que nous collections vos remarques et suggestions. Je rappelle aussi que le processus du travail en cours s'appuie sur un comité de pilotage de la Communauté d'agglomération de Niort, de l'Agence régionale du spectacle vivant, des directeurs d'équipements de la Communauté d'agglomération de Niort et des services de la ville de Niort. C'est aussi au sein de ce comité que nous allons préciser l'organisation des séminaires, mais en tout état de cause, nous avons besoin de vos paroles orales ou écrites, sur ces fiches ou par email.

Marcelle Godefroid (Sculpteuse plasticienne, 'artsup artspé')

Je voulais vous mentionner un événement qui est traditionnel à Niort, et qui me semble très important, qui a été magnifiquement orchestré jusqu'au jour d'aujourd'hui par *les artistes de garde*, et qui sont les ouvertures d'atelier d'artistes. Important pourquoi ? Parce que ça met directement en relation les artistes avec les citoyens de Niort. Alors cette année, *les artistes de garde* n'a pas désiré reconduire cette action, donc nous sommes montés en collectif et nous allons organiser nous-mêmes cet événement pour pouvoir le faire perdurer. Je ne sais pas comment il sera orchestré à l'avenir, j'espère

qu'il va pouvoir continuer, parce qu'il remue beaucoup les gens, **les ateliers sont vraiment beaucoup visités, et peut-être une invitation pour vous à venir nous voir aussi nous les artistes, dans nos ateliers, pour peut-être entendre ce que nous avons à dire, à proposer.**

Evidemment, à nous aussi de venir dans les séminaires. Un autre petit questionnement, je me demande quelle est la proportion dans les œuvres visuelles qui sont dans la ville de Niort, puisque je suis niortaise, de celles qui ont été réalisées par des Niortais, et celles qui ont été réalisées par des non niortais, des parisiens, ou des anglais ... peu importe. Petite question qui a une importance actuellement, puisque la ville de Niort est en train de se refaire une peau neuve. **Et que peut-être que vous avez pensé à parer tous ces nouveaux murs d'œuvres artistiques. Donc peut-être que nous aurons une place importante ou plus importante, je sais pas quelle est la proportion voilà vous nous le direz dans votre travail futur, pour embellir nos murs, nos murs, nos places, nos ronds-points...**

Emmanuelle Gaborit (Artiste peintre pseudo Elle Bory)

... et qu'on puisse continuer à exister en tant qu'artistes. Je suis moi-même artiste. Par contre, j'ai mon petit atelier à Chizé, et j'ai vu que sur la carte en fait je vois pas Chizé, ou Virolet par exemple. En toute humilité, je me sens niortaise, j'ai fait mes études à Niort (Jean Macé / musée d'Agesci). Et je me trouve abandonnée, tout bonnement. Je fais de l'art abstrait depuis 25 ans, je suis niortaise, de père, de vie, j'aime ma ville. Et j'aimerais que les niortais connaissent ce que je fais, tout simplement. Et c'est vrai que c'est pas évident pour nous en tant qu'artistes, de faire perdurer notre art. On se bat chaque jour, c'est ce que dit Marcelle, moi je suis Emmanuelle Gaborit (mon pseudonyme est Elle Bory), j'expose à *la galerie du 309 av de Paris*, je fais des grands formats en abstrait. La vie est difficile pour nous tous, et moi je trouve remarquable ce que vous faites aujourd'hui. Je me suis déplacée, franchement je voulais laisser tomber, je me disais « non je vais pas faire ce pas » et puis je me suis dit « ben si je vais venir, je vais venir pour les enfants aussi », parce qu'il y a un monsieur qui a parlé d'éducation, je pense qu'on a une part aussi à ce niveau-là. Et il serait bien qu'il se repasse aussi des projets vivants comme dit Monsieur Marjault un peu d'action un peu d'énergie parce que moi je n'en sens pas ici. Moi j'ai beaucoup d'énergie à donner. Si je vis c'est pour ça aussi, c'est pour transmettre cette énergie, et moi je trouve qu'en fait je ne me sens pas entendue, et **donc je trouve que ce que vous avez fait aujourd'hui c'est important, je suis venue ici pour qu'on nous écoute un peu plus. Qu'on nous aide et puis que concrètement on puisse continuer à vivre de notre art.** Merci.

Alain Parrot

Juste une petite remarque sur votre étonnement, étant de Chizé, de ne pas figurer sur les cartographies. **L'intercommunalité n'est pas encore complète, que nous allons agrandir notre territoire au sud, mais aussi au nord avec les communes qui veulent rentrer dans l'agglomération.** J'espère que les services de l'État vont accorder à ces communes la possibilité de faire partie de la communauté. Alors si vous le souhaitez dites-le et faites le savoir ! N'hésitez pas !

Nicolas Marjault

Le premier point est important en effet, il faut partir de là. Moi j'adore l'idée que Chizé, c'est Niort, mais il y a encore du boulot, même si nous en sommes convaincus, et même si nous pensons aussi que la Crèche c'est aussi Niort... Je vais être clair jusqu'au bout, je pense même que Benet c'est Niort...

Alain Parrot

Il y a vingt ans, elle faisait partie de la première communauté...

Nicolas Marjault

Derrière cela il y a la notion de bassin de vie. Cela veut dire quoi ? C'est à la fois les migrations de travail, mais aussi l'éducation à la culture, la fréquentation de spectacles, la participation à la diversité culturelle, les pratiques, c'est tout cela le bassin de vie. Et c'est aussi des droits sociaux, professionnels qui soient les mêmes pour tous et une capacité à constituer ces droits, parfois non appliqués dans le domaine des plasticiens qui le savent mieux que les autres, et c'est pour cela que je

prends toujours un temps pour parler d'eux. Parce que nous nous trouvons là face à une loi non appliquée. Le droit de monstration publique des oeuvres est inappliqué sur le territoire à l'exception du Pilon. Le bassin de vie ne s'y réduit pas ! Sinon on se trouve dans 70 mètres linéaires !

Et pour le coup nous sommes dans le cas de figure du saut qualitatif de la compétence culturelle, si vous voulez un exemple pour vous convaincre de sa nécessité, c'est bien celui-là. Car qui dit compétence culturelle du territoire dit par exemple au Temple de Chauray ou au Four Pontet, application du droit de monstration publique des œuvres ! Je ne connais pas un administrateur de salle ou un adjoint à la culture qui n'ait pas envie de payer mieux ses artistes... et faire valoir un droit, c'est mettre les moyens afférents à ce droit.

Un deuxième élément, c'est celui du 1% artistique dans les constructions publiques, deuxième droit non appliqué ! Sur nombre de constructions de ces vingt dernières années, je ne vois que deux exemples, ce qui ne fait pas lourd ! Là aussi, à l'échelle du territoire il faut être super vigilant et c'est peut-être plus simple pour un artiste de faire valoir ce droit auprès d'une seule entité politique plutôt qu'auprès de vingt neuf... Est-ce que n'est pas plus simple de faire appliquer ce droit pour un seul vice-président, Monsieur Alain Parrot que pour vingt-neuf communes ou plus si affinités ? Plutôt que de démarcher chaque maire qui individuellement fera part de sa bonne volonté mais qui dans la plupart des cas n'aura pas les moyens d'agir. Mais c'est jouable à l'échelle de la coopération, à l'échelle de la communauté ! Bien entendu c'est jouable pour Niort qui en a les moyens.

Antoinette Petit (cœur Tempo)

Je pense qu'au point de vue du diagnostic culturel, ce qui est le plus proche des gens, ce qui est la base, c'est le domaine associatif. Et je pense que dans le listing, il ne faut pas oublier 2 domaines qui sont très, très riches du point de vue culturel dans notre secteur, c'est le chant, et le théâtre. Il y a énormément de groupes comme le mien. Nous c'est le *choeur tempo* et nous sommes riches de 90 personnes. Et il y en a beaucoup sur le niortais, et autour du niortais. Il y a aussi beaucoup de petites sociétés de théâtre, qui se produisent régulièrement, et qui font la richesse du territoire. Donc je pense que dans le listing, il faudrait penser à eux ainsi qu'aux sociétés musicales, merci.

Thomas Vriet

On le fera.

Bernard Millet (conseiller municipal d'Échiré, également conseiller général 79)

Bernard Millet conseiller municipal de la Commune d'Échiré, située dans le pôle nord, où il fait beaucoup plus froid qu'à Niort d'ailleurs, ça a été compliqué de venir. Simplement une question par rapport aux tableaux. Vous partez d'un tableau, le 1^{er}, dépenses culturelles des 4 préfectures de Région, et ensuite vous ne faites des comparatifs qu'avec Angoulême et son agglomération. Est-ce simplement le fait qu'on soit 100000 habitants environ dans les 2 cas ? Alors que la typologie et la répartition Niort et les 29 communes n'est pas du tout la même que Angoulême et ses 16 communes, dont 7-8 communes importantes, quasiment agglomérées à Angoulême. On a le cœur d'Angoulême 40000 habitants, mais on a Soyaux, St Yrieix, Gond-Pontouvre, la Couronne, Saint Michel, qui sont carrément des quartiers, des prolongements de quartiers d'Angoulême. Donc pourquoi ne pas avoir dans les comparatifs plus loin, la Rochelle et Poitiers ? Vous avez des éléments je suppose, et vous ne nous les avez pas communiqués. C'est là ma question.

Thomas Vriet

Effectivement nous avons pris Angoulême comme exemple, sachant comme je l'ai dit qu'il ne s'agit pas d'établir de la comparaison. Il s'agissait juste de montrer des axes, des politiques et leur orchestration. Bien entendu les territoires sont très différents. Et, par exemple, il y a sur Angoulême une politique de l'image vieille de plus de trente ans. La Rochelle montrerait encore autre chose, plus classique, mais aussi avec des événements internationaux. Nous avons évidemment les éléments sur les quatre agglomérations, et s'il faut creuser nous pouvons le faire dans les six mois à venir.

Alain Parrot

Encore qu'avec Poitiers ce sera sans doute plus difficile parce que la communauté n'a pas la compétence culturelle...

Thomas Vriet

Mais on pourrait aussi en tirer des informations sur la place de la ville centre et les héritages politiques et l'organisation des clivages...

Sarah Klinger (ADT Agence de développement touristique)

Je me demandais si pour les réunions à venir, il était possible d'avoir dans le diagnostic aussi tout un regard sur les publics, par rapport aux différentes activités culturelles, par rapport aux lieux, par rapport aux secteurs. Je sais pas si c'est possible parce que c'est vrai que c'est un travail qui a une dimension complètement différente. Je pense notamment à la question de la circulation, le lien entre résidence et lieu de pratique, qu'il soit à l'intérieur de l'agglomération ou en dehors, que les gens en sortent ou y entrent, je ne sais pas dans quelle mesure il existe des éléments là-dessus, mais qui peuvent aussi compléter une réflexion, je vois dans les thématiques, il y a celle sur « passerelles, marais, plaine ... »

Anne Gérard

C'est vrai qu'il s'agit d'un sujet tout à fait passionnant, mais aujourd'hui en termes de chiffres nous ne pourrions disposer que de ceux mis à disposition par les structures qui ont en général des indicateurs sur la fréquentation de leurs publics abonnés. Notamment sur la question de la mobilité nous ne sommes pas informés aujourd'hui mais cela demeure une question importante pour l'avenir et pour la modification des politiques publiques.

Françoise Chauffier (Vice-présidente Ligue de l'Enseignement 79)

On a parlé d'éducation, de passeurs, de passerelles, on a parlé de lien intergénérationnel. Est-ce que vous pensez qu'une action comme « Lire et faire lire », qui concerne plus de 10 communes dans l'agglomération, peut avoir sa place dans cette étude de territoire. C'est une action qui est menée par la ligue de l'enseignement et par l'Udaf, sur le département, et qui consiste à mettre en relation des jeunes enfants et des personnes retraitées qui présentent des livres de littérature jeunesse, qui font la lecture aux enfants, et qui contribuent à la découverte de la littérature de jeunesse. Est-ce que vous pensez que ça peut avoir une place dans cette étude ?

Thomas Vriet

Pleinement. Cela aborde en plus la thématique de l'intergénérationnel qui est un axe porteur que nous souhaitons aborder notamment lors du premier atelier. Ce lien entre les territoires, entre la plaine et le marais, ces acteurs et ces organismes qui font le lien, qui « passent ». Donc la réponse est clairement oui.

Christine Antoine (asso Impulsions Femmes)

Bonjour, Christine Antoine, je m'occupe de l'association Impulsion Femmes. Et je me posais la question si sur les ... je suppose que oui... sur les 2 réunions à venir, on va essayer de définir quel type de culture on veut développer. Parce qu'en termes d'aménagement du territoire, je pense que la culture est un bon outil d'aménagement du territoire. Et, la personne qui a posé la question sur quels publics on veut toucher ... moi je suis une militante de la démocratisation de la culture et militante de l'éducation populaire. Donc, je me dis qu'il y a des publics qui sont très éloignés de la culture, pas uniquement des lieux culturels, mais aussi de la culture. Donc, est-ce qu'on va avoir une réflexion dans les moments qu'on va se donner au niveau de la Communauté d'agglomération de Niort, comment on va chercher ces publics-là ? C'est-à-dire il y en a qui sont éloignés des lieux de culture, mais aussi éloignés de la culture, alors que c'est un outil pour moi énorme de réflexion sur quelle société on veut avoir, comment on se projette en tant que citoyen et citoyenne. Donc, ça me semble important que dans les séminaires, on puisse aussi « orienter les choix culturels » de la Communauté

d'agglomération de Niort ... Une culture pour qui, comment etc. ? Voilà, ça me semble important, parce que quand on dit effectivement Niort est le centre aujourd'hui d'un territoire beaucoup plus grand que la Communauté d'agglomération de Niort, en terme économique, en terme de circulation, en terme d'intérêt y compris en terme de loisirs etc ...

Moi j'habite un territoire qui n'est pas dans la Communauté d'agglomération de Niort. Et je me dis, « mais en même temps il y a des lieux culturels sur la ville de Niort, qui coûtent très cher en tant que citoyen pour pouvoir y aller ». Donc, ce sont des questions qu'on doit pouvoir se poser. **Et peut-être rassurer aussi les territoires qui ne sont pas dans la Communauté d'agglomération de Niort aussi pour leur dire : « non c'est pas une centralisation qu'on met en place, c'est bien une coopération, et voilà quel type de coopération on vous propose ».** Et culturellement, ça me semble hyper important de se poser, de pouvoir rassurer aussi là-dessus.

Thomas Vriet

Je prends très rapidement la parole, parce que je pense qu'il y a des élus qui ont des idées là-dessus. C'est pleinement dans certaines des thématiques et notamment celle intitulée : « comment dépasser les clivages économiques et sociaux ? ». L'étendue du territoire, la gratuité, comment allier la gratuité à des œuvres et l'accès à des salles payantes d'autre part ? C'est pleinement dans nos préoccupations.

Nicolas Marjault

A propos de cette question des publics éloignés de la culture (il y a dix mille formulations pour qualifier cette fracture culturelle), sur Niort il y a plein de pistes qui sont tentées. S'il existait une recette connue et évidente on l'appliquerait évidemment avec enthousiasme. Ce que l'on sait c'est qu'il y a des choses possibles dès lors que l'on les mène « de pair ». Cela passe par l'extension du domaine de la gratuité, même si celle-ci ne résout pas tout. Mais à un moment ou à un autre le facteur d'un service public de la culture et de son prix pose question. Cela passe donc aussi par l'action culturelle, par la désacralisation de la culture – et cela aussi c'est compliqué – qui consiste à la déshabiller de son côté « agressif ». afin qu'elle ne soit pas perçue comme un impérialisme de classe ou une quelconque brutalisation sociologique des élites qui amèneraient la bonne parole au peuple. Ce qui ne signifie pas pour autant un reniement ou un retour en arrière sur l'exigence de qualité esthétique. **Il faut à la fois une haute exigence sur la qualité de ce qui est proposé et une grande vigilance que la manière dont est construite la proposition culturelle « avec » ces publics écartés de la culture.** Il faut admettre de se planter vingt fois pour réussir une fois, mais malgré tout cela vaut le coup. Estimons nous en effet heureux de vivre sur un territoire où les non publics sont importants certes, mais ils ne sont pas ultra majoritaires, il y a aujourd'hui en France des territoires où les publics écartés de la culture sont majoritaires et cela vaut le coup d'aller voir ce qui s'y fait parce que pour le coup cela a des conséquences électorales aussi et des conséquences graves parfois, antirépublicaines même. Des études faites dans le Nord / Pas de Calais par exemple ont montré que, c'est dans les territoires où les politiques culturelles les plus faibles ou bien où le tissu associatif est étroit, que l'on observe un retour de ce que l'on peut appeler les fièvres et les replis identitaires.

Alors, il n'y a pas de recettes, je l'ai dit cela part de l'extension de la gratuité, par un travail au plus proche des gens, par un travail sur les symboles et en revanche il faut admettre l'idée que la culture coûte cher. Les lieux coûtent cher, c'est certain. Pour ma part je pense que c'est bien que notre argent public serve à cela. Cela ne me dérange pas que les lieux coûtent cher, voire même très cher, si et seulement s'ils s'acquittent de cette mission.

La culture a une dimension économique très claire, un impact économique important, mais il faut être lucide quand elle décide de chevaucher le défi social, elle a un coût. Mais c'est pour un profit social considérable parce qu'elle est alors cohésion et lien social. Elle est alors représentative d'un art du vivre ensemble et d'une volonté de partager le sensible et de ne plus nous replier sur nous-même ; c'est quand même une bien belle victoire.

Alain Parrot

Nous avons aussi travaillé la question de la tarification dans le domaine culturel et aussi sportif, et donc nous avons accordé la gratuité dans certaines situations. Je cite le cas du musée d'Agesci par

exemple dont l'accès est gratuit pour les jeunes de la CAN. Est-ce que pour autant cela règle la question de l'attractivité, je n'en suis pas certain. Sans doute l'une des meilleures solutions réside dans les habitudes données aux jeunes, aux tout jeunes notamment, avec la collaboration des écoles.

Lionel Rogeon (Le CAMJI)

Moi j'avais 2 questions : une pour la Communauté d'agglomération de Niort, et une pour l'observatoire. Dans le petit document qu'on a eu, dans l'introduction il y a un tout petit doute dans ma tête. Pour être dans le ton donné de la bonne volonté des interventions : quand on dit « la Communauté d'agglomération de Niort aujourd'hui souhaite que soit étudiée la possibilité de » et « afin d'éclairer les choix qui pourront être faits ». Bon voilà si là-dessus on pouvait être clair, je suis pas contre. Et pour l'observatoire, pour avoir participé dans le secteur des musiques actuelles en tous les cas à des dynamiques un petit peu comme ça de concertation, c'est un peu comme ça un petit peu ce que je pourrais voir dans le ton aujourd'hui, je pense que 6 mois pour rendre compte de possibilités de politiques culturelles d'une agglomération, ça me semble un peu court. Et je voulais savoir s'il était pris dans les axes des thématiques, l'organisation à venir après, avec un futur service d'agglomération, je sais pas comment, ça s'organisera, dans le futur. Voilà, une fois que vous vous aurez fini le partenariat, on va dire, comment derrière il se passe quelque chose. Est-ce que c'est prévu dans les ateliers de travail ? Voilà.

Alain Parrot

Cela me paraît relativement clair, nous faisons en effet une étude qui nous dira si c'est possible et comment aller plus loin. La dernière rencontre est prévue le 8 septembre 2012, cela ne sera sans doute pas décidé le 9... vous le savez bien cela prendra du temps, mais s'il y a la volonté d'une politique culturelle commune pour l'agglomération alors on mettra l'outil sur la table...

Thomas Vriet

Nous construisons un dispositif qui permet d'avoir une base de travail et de vérifier si les volontés vont bien dans ce sens. Après, la Communauté d'agglomération prendra les décisions, s'il le faut.

Stéphane Bernard (Responsable musique SEP Frontenay Rohan-Rohan)

Je m'occupe de la musique à la société d'éducation populaire de Frontenay Rohan-Rohan. Et je voulais suggérer dans l'étude de mettre déjà une cartographie des populations, tout simplement pour bien montrer de façon claire comment elle est répartie. On parlait tout à l'heure du pôle nord et du pôle sud, **dans le pôle sud il fait froid, pourquoi ? Parce qu'on voit que les installations ou les structures culturelles sont en moins grand nombre, ou plutôt, reposent essentiellement entre les mains des bénévoles, qui mènent ce qu'ils peuvent, sans forcément le soutien d'ailleurs de la Communauté d'agglomération de Niort, et proposent à la base, c'est à dire aux plus jeunes - puisqu'on est sur un territoire étendu - proposent aux plus jeunes de la culture, parce que les plus jeunes eux, n'ont pas les moyens de se prendre un bus pour se rendre à Niort ou, dans leur journée, ce n'est pas possible à organiser. Je voudrais en fait que ça transparaisse.** Et que la Communauté d'agglomération de Niort puisse se rendre compte que s'il y a de l'action à faire c'est dans ce sens, **commencer à la base avant d'intéresser les adultes par une politique culturelle riche, il faut s'intéresser d'abord aux enfants.**

Alain Parrot

Si vous le voulez, je vais prendre l'exemple des arts plastiques où nous avons ouvert une antenne sur le Marais, alors que nous avons une autre dans le nord à Échiré. Ce que je propose c'est que nous l'élargissions progressivement sur l'ensemble du territoire pour permettre aux enfants de fréquenter cette activité. Nous, Communauté, nous n'avons pas en charge les associations, c'est clair, nous avons la responsabilité de l'école de musique et de celle d'arts plastiques, il nous faut développer cela en laissant aux collectivités la responsabilité des associations culturelles locales. A Villiers par exemple, il y a du théâtre associatif, nous mettons des équipements à disposition, nous ne payons pas le professeur, mais nous n'allons pas au-delà, **nous respectons une indépendance qui est désirée par**

les associations.

Claude Blondeau (artiste, peintre contemporain)

Je voudrais intervenir à propos de la notion d'inventaire. Les inventaires sont tout à fait utiles et même indispensables, puisqu'on ne peut pas savoir où l'on va si l'on ne sait pas d'où l'on part. Mais, j'ai une petite crainte vis-à-vis des inventaires, c'est que les inventaires risquent d'être statiques et on risque de tout mettre sur le même plan.

L'inventaire est utile je crois, surtout pour ne rien oublier. Mais, l'inventaire suppose ensuite une mise en perspective tout de même de tous les éléments inventoriés. D'autre part, à propos de ces inventaires, cet inventaire me paraît très riche, mais il risque d'aboutir à la frustration du public, qui se dit mais comment devant tant de choses pouvoir tout faire ? Et tous autant que nous sommes, nous ratons des spectacles des expositions, parce que nous avons plusieurs manifestations qui se passent en même temps, ou encore nous oublions.

Je me demande s'il ne serait pas utile que ces inventaires soient convertis de manière active et mis à jour sous forme d'un petit journal, d'une petite publication, qui ferait le tour mois par mois ou trimestre de tout ce que la Communauté d'agglomération de Niort peut offrir à ses publics. Deuxième chose, je m'adresse aux élus. Je crois que l'essentiel dans une politique culturelle, c'est la volonté. Il y a un exemple très célèbre en France, qui est la petite ville de Sérignan, à côté de Béziers qui doit compter à peu près 10 000 habitants, et qui grâce aux efforts répétés et opiniâtres de son maire pendant plus de 10 ans, a obtenu, réalisé la création d'un musée d'art contemporain, ce qui est absolument incroyable pour une ville de cette taille-là. Mais, à mon avis, la volonté ne suffit pas. **Ce qu'il faudrait aussi, et c'est peut-être plus faisable, plus réalisable, c'est d'avoir la conscience parfaite de son patrimoine et de ses possibilités.** Je suis sûr que notre patrimoine, notre région, le marais par exemple, a des possibilités de développement culturel, formidables, encore faut-il les mesurer, se rendre compte de l'impact que cela peut avoir, pour progresser. Là, si on veut un développement, on devrait - même compte tenu des temps difficiles - dans les années à venir, pouvoir envisager un progrès, disons. Et puis il faut avoir conscience aussi de son patrimoine quand on a à sa disposition certaines salles, certains monuments qui sont sous-employés. Moi, qui suis peintre, je connais très bien les lieux, si une salle de la périphérie niortaise a des qualités d'équipement de niveau national, il est peut-être dommage qu'elle se cantonne à des expositions locales. Je crois qu'il y a un déficit d'ambitions qui est préjudiciable à ce moment-là pour tout le monde. Et dernière remarque, en matière de culture, bon ça fait plus de 30 ans que je suis les choses sur Niort, je crois que ce qui est important, c'est la pérennité d'une manifestation. Il ne faut pas changer de manifestation tous les 5 ans, tous les 10 ans, il faut que les choses se poursuivent, qu'une manifestation ait le temps de s'installer. Regardez nombre de grandes manifestations, elles ont mis du temps avant de trouver complètement leur public. Merci.

Alain Parrot

Je crois que vous voulez parler du Temple de Chauray... Et je précise que le Temple, c'est la commune de Chauray qui le gère, ce n'est pas à la communauté. En ce qui concerne la volonté, je crois pouvoir vous dire que pour arriver où nous en sommes déjà il en fallait, mais elle ne fait pas tout. Il y a les finances, faut-il rappeler qu'elles sont contraintes ? Que ce soit pour la culture ou le sport, il y a des programmes et des recherches de financements toute la difficulté est là.

Anne Labbé (adjointe ville de niort, en charge Jeunesse et loisirs, enseignement secondaire et supérieur)

Au-delà de la politique volontariste de la Région, vis-à-vis des lycéens, au-delà de la politique volontariste de la ville elle-même puisqu'il y a aujourd'hui un certain nombre de festivals qui existent et qui souhaitent se pérenniser, je pense à Takavoir notamment, ou Envie Urbaine, qui n'a pas été cité, mais qui est un festival de cultures urbaines qui a son public. Au-delà d'équipements de label national, moi ce que j'attends de ces rencontres, c'est de pouvoir enfin rapprocher ce qu'on appelle les jeunes, pas les tout petits, ceux qui ont aujourd'hui, une vraie acuité sur la culture, une vraie exigence vis-à-vis de leurs aînés et qui sont très mobiles. Pas nécessairement au sens prendre le bus, mais parce qu'ils

utilisent des outils numériques. Ce qui leur permet d'accéder à de la culture, de façon bien différente. Et bien je souhaite que ce que ce public-là, **cette jeunesse-là qui occupe notre territoire puisse aujourd'hui se reconnaître dans cette dynamique culturelle**, qu'on est en train de construire, et qui puisse là aussi nous servir d'accompagnement à ce que notre territoire ressemble enfin à une métropole réussie, **et qu'ils soient fiers de leur territoire** comme ils nous l'ont déjà exprimé à travers un diagnostic.

Nicolas Marjault

Je vais prendre un peu le contre-pied d'Alain Parrot sur le Temple de Chauray, j'aurais tendance à dire, parce que c'est Chauray, alors on y va ! Parce que Chauray a toujours entretenu une relation complexe avec la communauté d'agglomération. Alors si l'on veut être plus convaincant sur une politique culturelle d'agglomération, c'est justement vers ceux qui sont les plus méfiants intrinsèquement qu'il faut aller. Claude a raison, c'est aussi le plus bel outil patrimonial et de présentation de la création contemporaine. Certes, nous avons le Pilon qui est très beau, mais le temple a aussi un très bel environnement et s'inscrit dans un investissement très important. **Il ne faut d'ailleurs pas oublier lorsque l'on investit, l'importance de la prévision des coûts de fonctionnement ultérieurs.** Ce que l'élu investisseur oublie parfois dans son enthousiasme. Une de nos ambitions communautaires pourrait être dans une approche coopérative d'investir par des résidences de création des murs de cette qualité, et il y en a d'autres sur le territoire évidemment. On pourrait faire tourner des expositions de qualité sur l'ensemble du territoire sur la base de cofinancements abordables par les petites communes.

Le deuxième point abordé par Alain Parrot est celui de la fiscalité, je suis d'accord avec lui, il n'y a pas de marges sur la fiscalité des ménages. Mais sur les entreprises, c'est autre chose, Sarkozy a détricoté via la taxe professionnelle, mais je le dis clairement il faut récupérer ce que l'on nous a volé. Il y a une possibilité de le faire, on la saisit ou on ne la saisit pas, cela s'appelle la contribution foncière des entreprises. Je me suis exprimé plusieurs fois, on a échangé avec le président là-dessus. En revanche, cette marge-là si l'on n'a rien à mettre derrière alors cela ne sert à rien. Si l'on n'a pas de politique à mettre derrière, alors il faut les laisser tranquilles, elles en feront un meilleur usage que nous.

Concernant la volonté, elle peut s'essouffler, l'exemple de Sérignan est intéressant certes, et il y en a d'autres en France, **cela repose sans doute sur l'énergie d'un ou deux hommes, mais c'est rarement déconnecté des attentes des citoyens.** En général, il y a toujours une association militante derrière. C'est rarement Ben Hur Marcel, chef des commerçants arrivant tout seul devant l'empire romain... il faut relativiser tout de même ! On se situe dans des attentes collectives durables de territoires, avec des perspectives de développement économique et généralement provenant de territoires urbains qui se sentaient soit à l'ombre de leur puissant voisin, soit dans la diagonale rurale du vide, avec un risque de déperdition de population énorme et où finalement on se rend compte que la culture c'est bien ! Je ne veux pas dévaloriser le rôle des élus, mais sans leurs populations, cela n'a pas de sens !

Alain Parrot

Juste une remarque sur ce que tu viens de dire. Notre différend chauraisien est plutôt une différence d'approche, je ne suis pas pour obliger, je suis plutôt pour accueillir et donc rassurez-vous habitants de Chauray, je n'irai pas envahir le Temple.

Hugues Roche (Matapeste)

Je vais d'abord attaquer sur le sens de la culture que vous avez dit large, mais il me semble pour moi qu'il n'est pas large. Comme l'a dit Laurent Baudouin justement, je pense que vous l'avez limité aux arts, aux lettres et aux patrimoines. La culture, je crois, c'est transmettre et éduquer pour donner un sens collectif au présent. Elle est inséparable du social, de l'éducatif, de l'économique et du politique. Le patrimoine, les arts et les lettres ne peuvent exister sans tout cela et tout cela c'est la culture. Je crois qu'à partir de Malraux et encore plus dans les années 80 s'est opérée une séparation nette entre les arts et ce que l'on connaissait de la culture, c'est-à-dire le social et l'éducatif. On a mis des beaux

fauteuils bien rouges pour les gens qui allaient au spectacle et pour les autres, comme les maisons de quartier, s'ils avaient besoin de culture alors il fallait qu'ils fassent appel à la maison mère et eux n'avaient plus aucun moyen pour faire ce que l'on appelait de la culture... L'échec que l'on a dit et redit d'une démocratisation culturelle est évidemment dû pour moi à cette séparation.

On a dit aussi plusieurs fois qu'il y avait des publics éloignés de la culture, non ! Ils ont une culture, elle ne vous plaît peut-être pas !

Alors bien sûr on a envie de partager ce que l'on porte nous, mais l'on doit compter avec les autres et là-dessus on doit se dire que ceux qui portent la culture, ce ne sont pas seulement les artistes. Je crois qu'il faut que l'on considère tous les acteurs, ce qui veut dire ceux de l'éducatif, du social, de l'entreprise, des sociétés d'éducation populaire, la ligue de l'enseignement par exemple, les foyers ruraux, etc., tout ce que l'on a appelé – et à mon avis on était dans une vraie conception de la culture – l'Éducation populaire.

Autre chose, s'il y a eu échec de la démocratisation, je pense que c'est avant tout parce qu'il y a eu échec d'un processus démocratique d'élaboration de la culture, c'est-à-dire qu'il y avait ceux qui savaient, ceux qui décidaient, et ceux qui recevaient, ceux qu'on irriguait, ceux à qui on apportait la Culture. Je pense qu'il y a vraiment quelque chose à modifier dans notre façon de voir les choses, quelque chose à élaborer ensemble, avec le social, l'éducatif et l'artistique bien sûr.

Je crois que lorsque l'on parle de moyens, il ne faut pas se leurrer, les grandes institutions qui ont été créées avec une dimension nationale, cela ne marche pas au niveau de la démocratie, en général elles se coupent des acteurs pour les raisons que j'ai essayé de citer.

Les moyens donc ne doivent pas être uniquement attribués à ces grandes institutions, cela doit être partagé. Il faut redonner de l'initiative et des moyens culturels à ceux qui portent la culture sur le terrain du social, de l'éducatif et du politique quitte à ce qu'ils fassent une culture qui ne vous plaise pas !

C'est comme cela que l'on pourra de nouveau travailler ensemble pour créer du sens commun à transmettre, éduquer pour le présent et l'avenir. (*applaudissements*)

Michel Rodon (Amis du château du Coudray-Salbart)

Je voulais répondre un peu tout à l'heure à des gens qui ont commencé à parler du problème de l'information, de la communication à l'intérieur notamment de la communauté d'agglomération, puisqu'on parle d'elle.

J'éprouve moi beaucoup de mal avec mon association à trouver des informations et à les échanger. Appelons ça comme communication, publicité, tout ce qu'on veut, mais je crois qu'on est dans une période où plus on communique, moins on sait. Pour ne citer que par exemple des relations, que j'ai très suivies, avec les collectivités du secteur, de quelque niveau qu'elle soit, je me rends compte que l'on me demande à moi 10 fois les mêmes informations venant de la même collectivité. Ça pose quelque fois problème, énervement éventuellement. Et il y a aussi des blocages qui se produisent, je vais citer un cas, pour le site internet du Coudray-Salbart qu'on est en train de recréer, on a voulu créer des liens avec d'autres sites alentours. Et j'ai obtenu la réponse concernant les abbayes de Maillezais et de Nueil, qui sont contemporaines de Salbart, un refus clair en ce sens que si vous voulez faire un lien vers les abbayes on vous le donne, mais on ne fera pas de lien vers le vôtre, parce que vous êtes pas chez nous, et en plus vous êtes que du privé. Donc pour resituer un peu globalement tout ça, est-ce que dans ce montage d'opération, il n'y aurait pas quand même à faire un peu le bilan de la circulation de l'information, les échanges entre tous ces partenaires de tous bords, depuis les artistes jusqu'aux associations comme moi et les collectivités.

Alain Parrot

J'entends bien le problème de communication et d'information ; je pense qu'effectivement il y a des choses à améliorer. Coudray-Salbart est le monument emblématique du pôle nord, je suis de ce pôle nord et il est clair que je dois aller la chercher l'information. J'en parlais encore récemment dans le cadre d'une enquête touristique qui se faisait sur les grands équipements de notre communauté et j'étais en difficulté pour donner toutes les informations, je n'avais pas tout.

Michel Rodon (Amis du château du Coudray-Salbart)

Je veux dire que ça pose le problème peut-être que certaines collectivités surtout importantes, pourraient avoir un référent unique, qui centralise les informations de ce type par exemple, de type culturel, ... voilà de façon à ce que... je vais avoir une demande pour Territoires de Vie, c'est une réponse là tout à l'heure : où sont les informations proches des activités qui se déroulent par exemple mois par mois. Déjà on peut lire Territoires de Vie, qui est l'organe de la Communauté d'agglomération de Niort. Mais l'information que moi je communique à Territoires de Vie, ça ne va pas aller dans le bureau Travaux ou autres à côté...

Alain Parrot

Je ne sais pas si au niveau de la CAN on peut très facilement comme cela trouver « celui qui »... ! Je ferai passer le message.

Corinne Douville (Ecole d'Arts plastiques, également membre des Artistes de garde)

Voilà je suis un peu gênée. Je n'aimerais pas rester sur l'idée que le Pilon soit le seul lieu de diffusion des arts visuels dans les années à venir. J'aimerais que ce soit porté à réflexion dans les prochaines réunions. Voilà une thématique de développement de la diffusion des arts visuels sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Niort. Et aussi je voulais rajouter quelque chose au niveau du déplacement, est-ce que on peut aussi réfléchir en termes de déplacement périurbain, mais vis à vis de la culture et des propositions culturelles ? C'est-à-dire par exemple un bus communautaire qui pourrait permettre aux enfants de St Hilaire ou des communes très très éloignées de venir au Musée, pour voir une exposition. Est-ce que ça peut être pensé en termes de déplacement en tenant compte de la culture.

Alain Parrot

C'est fait ! Puisque les communes perçoivent une indemnité forfaitaire, plus une indemnité par habitant pour permettre les déplacements des écoles, soit dans les musées, soit pour le sport. C'est versé à la commune.

Quant au Pilon, je suis tenté de me retourner vers Nicolas, car c'est un équipement communal et non pas communautaire.

Nicolas Marjault

Pour le coup, je n'ai pas le pouvoir de faire de l'impérialisme niortais hors des frontières ! Mon seul et unique pouvoir, c'est de défendre le droit de présentation publique des œuvres, le droit social des professionnels et de demander à ce qu'il soit étendu. Après, si les artistes le revendiquent, on ouvre des portes collectivement et basiquement et on les porte. J'entends toutes les limites dans ce qui est dit, celles des institutions, celles des acteurs, évidemment, mais à un moment donné je sais lire derrière l'implication des uns et des autres quand il y a une vraie volonté et une véritable ambition.

La compétence culturelle d'agglomération se réfléchit aujourd'hui dans des ateliers, et c'est dans les six mois à venir qu'il faudra sortir des préconisations qui puissent ensuite être débattues en bureau des maires. A partir de là, nous avons un devoir d'alerte des maires en tant que citoyens sur la façon de les défendre au sein du bureau des maires.

Olivier Savariau (musicien)

Je vous ai écouté avec attention, j'ai écouté tous vos chiffres qui me parlent plus ou moins. J'ai vu vos réalisations, j'ai travaillé avec vous depuis que vous êtes là et avant vous. Parce que les musiciens ou les artistes restent, mais les politiques bougent aussi, plus peut-être que les musiciens. Donc j'ai vu évoluer le métier, et le métier je trouve qu'il est assez précaire malgré tout. Nous voyons dans notre profession pas mal de gens touchés, et on se demande en vous écoutant comment se fait-il que tous nos amis, artistes, soient autant touchés par rapport à toutes ses salles que vous êtes en train de construire, cette organisation que vous voulez mettre en place. Mais malgré tout, on est touché sérieusement. Je ne vous parle pas des techniciens, c'est assez dramatique. Malgré toutes ces structures, je n'arrive pas à comprendre pourquoi j'ai l'impression d'une espèce de retour en arrière. Je

me souviens quand j'ai commencé à jouer ici dans la région, il n'y avait pas toutes les structures qu'on a dans la région maintenant. Les structures sont arrivées, nous nous sommes mis en association pour travailler avec vous, donc on a monté nos associations, on s'est construit en fonction de ce que vous vouliez plus ou moins. Et en fin de compte, on se retrouve à gagner autant d'argent qu'on en gagnait il y a 20 ans. Sauf qu'il y a 20 ans ou 25 ans, on avait un pouvoir d'achat différent. Donc, là je trouve que notre profession est de plus en plus précaire. Par contre, vous avez une représentation par rapport à notre profession qui est très visuelle. On vous entend pas mal. On voit ce que vous construisez mais malgré tout, nous sommes de plus en plus touchés. Donc je voulais savoir ce que vous en pensiez en fonction de cet état de chose, c'est un état de fait maintenant, ce n'est pas très réjouissant pour la profession en règle générale.

Nicolas Marjault

Je ne sais pas à qui s'adresse ce vous, je ne me reconnais pas là-dedans, mais je vais quand même répondre. Je n'ai rien construit d'extravagant, la première chose que j'ai faite en mars 2008, c'est de convoquer les acteurs des musiques actuelles, ils sont venus d'ailleurs en disant que c'était un des secteurs les plus ignorés et qui défend le plus mal collectivement ses droits en acceptant l'inacceptable dans les cafés, etc., je ne veux pas jouer mon côté vieux condescendant, mais j'ai tenu le même langage qu'aux artistes plasticiens à savoir qu'il existe des droits et qu'il faut les défendre. Et ne pas accepter l'inacceptable pour le seul plaisir de jouer.

La première chose qui s'est passée c'est que les musiciens se sont mis à hurler en disant que si nous allions voir les patrons de bar ils ne voudraient plus les faire jouer.

Je veux bien passer pour le vieux réac, mais je ne suis pas prêt à accepter toutes les caricatures, celui du constructeur complètement insensible à la situation sociale des musiciens, franchement j'y passe mes nuits à ce combat. Mais j'ai compris qu'il était sans doute perdu d'avance parce que l'on n'aurait jamais une organisation collective des musiciens. Alors j'ai été voir les patrons de café pour leur expliquer qu'il existe un dispositif, travaillé avec la région qui prend des initiatives mais franchement à ce moment-là je l'ai fait sans les musiciens ! je veux bien entendre beaucoup de leçons mais pas dans ce domaine.

Olivier Savariau (musicien)

J'ai compris ce que tu voulais dire Nicolas parce qu'on a bossé ensemble. Donc... Mais j'ai bossé au sein des structures, j'avais bossé avant toi au CAMJI avant. Je parle plutôt d'une histoire, une histoire qu'on a dans la région. Quand j'entendais dire les initiatives personnelles ... nous sommes des artistes donc nous sommes obligés d'avoir des initiatives personnelles, malgré vous, on est obligé, c'est notre fonction. En tant qu'artiste, c'est normal. Mais par contre, je vous ai acheté une maison à la Ville de Niort, une très belle baraque, qui s'appelle la Maison de la Vierge, elle est assez emblématique sur Niort.

Je l'ai achetée pour en faire quoi, pour essayer d'en faire un lieu, j'ai tout de suite compris que c'était très compliqué donc je me suis mis un peu le doigt dans l'oeil. Mais on m'a dit suite aux ouvertures d'ateliers d'artistes, on a fait les ateliers d'artistes, moi je trouvais que c'était une initiative des *artistes de garde* qui était très, très bien, et qui ouvrait en fin de compte la maison des artistes, leur propre lieu, et je trouve ça superbe, c'est là où les gens voient comment on fait, comment on travaille, dans quel lieu on vit. Donc je me suis dit tiens ce serait peut-être bien d'acheter un patrimoine, pour le patrimoine pour les artistes, c'est quelque chose de fondamental parce qu'on travaille avec ça aussi. Donc j'ai acheté cette baraque, je l'ai achetée à la Ville. Ensuite, il y a 2 ans, on nous a dit *les artistes de garde*, on avait fait ça, on reçoit un petit courrier en nous disant nous stipulant, vous n'avez pas le droit d'ouvrir un lieu, etc. Donc on a compris que c'était très compliqué. Alors ma question maintenant, j'ai acheté du patrimoine, est-ce que je peux l'ouvrir le jour du patrimoine ?

Nicolas Marjault

Là aussi je vais éclaircir le débat. La ville de Niort a toujours défendu l'ouverture des ateliers, j'attends impatiemment un interlocuteur, une interface associative pour pouvoir financer, et tout ceux que j'ai reçus dans mon bureau le savent. La seule chose c'est que *les artistes de garde* ne veulent

plus prendre de risque juridique. On est dans une société qui se judiciarise. La seule chose c'est qu'on ne peut financer un réseau, on est bien dans la perspective de l'ouverture d'une maison des artistes qui donne à voir et ce n'est pas quelque chose qui relève de la régie publique. On doit soutenir parce que c'est essentiel et la seule chose qui nous manque aujourd'hui c'est une interface. Qui va reprendre en mains ce que *les artistes de garde* ont laissé ?

Pascal Duforestel

Je voulais revenir sur l'intervention d'Hugues Roche tout à l'heure, je ne la partage pas complètement, voire pas du tout ! Et ce n'est pas sur l'hommage aux acteurs qu'il fait, parce que là, je suis d'accord, c'est sur la division que l'on devrait créditer entre les différents cercles d'acteurs culturels. Il y a une constante en période de crise, c'est d'aller voir dans la cour du voisin s'il fait plus chaud. Les plus populistes d'entre nous (heureusement je n'en ai pas vu beaucoup aujourd'hui dans la salle) disent « c'est bien la culture, mais est-ce qu'il faut une cerise sur le gâteau, est-ce qu'il n'est pas plus important en temps de crise de remplir nos missions sociales ? ». On connaît les dérives possibles de ce type de discours, après au sein de la famille culturelle, il ne faut pas croire que l'on peut faire du « ou », du « et/ou », il faut continuer à faire du « et » et « ou ». Au sens où il faut des institutions importantes, je suis d'accord avec Nicolas pour dire qu'il est important que ce territoire se dote demain de quatre institutions culturelles de portée nationale. Où est le danger ? Il est dans la baronnisation de ces structures, dans le fait que demain ces structures se ferment sur elles-mêmes, se sclérosent, vieillissent mal, ne soient pas en capacité de travailler en réseau ; n'affichent un côté réticulaire qui ne soit qu'une façade et non une réalité de terrain. **Le danger c'est que ce niveau-là ne travaille pas avec les acteurs qui maillent le territoire et ne travaillent pas y compris avec le troisième cercle, y compris avec le secteur associatif, les éducateurs culturels des lycées, etc.,** . La bonne structuration ce n'est pas la division où les gros seraient nécessairement vicieux et les petits nécessairement vertueux. C'est de trouver la bonne articulation entre les différentes strates, c'est-à-dire des structures qui tirent vers le haut, qui vivent dans le territoire, qui sont bien présentes, en réseau, qui travaillent avec l'ensemble des acteurs, qui sont ouvertes et l'ensemble des autres acteurs qui acceptent cette itération et le maximum de porosité entre les différentes strates.

Hugues Roche (Matapeste)

Il y a malentendu Pascal, je n'ai pas dit « ou », j'ai dit cela ne suffit pas, si l'on donne tous les moyens qu'aux artistes et aux institutions, cela ne marche pas. Il faut que ceux qui travaillent dans d'autres domaines le social, l'éducatif, sur le terrain aient aussi des moyens pour que l'on fasse ensemble. Les baronnies, on est d'accord, cela peut s'éviter, mais il ne suffit pas de donner les moyens que d'un côté.

Nicolas Marjault

Alors on peut conclure de façon quasi consensuelle parce que globalement ce ne sont pas les institutions qui ont en proportion le plus profité de l'augmentation des dépenses culturelles. Autant les institutions écrasaient le budget en 2008 (le CAMJI + le Moulin du Roc = 64% en 2008), autant aujourd'hui comme ils n'ont pas bougé dans leurs financements, c'est tout le reste qui a cru considérablement, médiation culturelle, éducation artistique, création, etc. Ce qui met d'une certaine façon en phase le propos de Pascal et celui d'Hugues.